

Séance ordinaire du 13 novembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 13 novembre 2017 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Gilles Bastien	Maire
	Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
	Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Monique Pelletier	Conseillère
	Madame	Ariane Matteau	Conseillère
	Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance est ouverte à 19 h. Monsieur Bastien souligne la présence de nombreux citoyens venus assistés à cette première séance du nouveau conseil municipal suite aux élections tenues récemment.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2017-11-13-303

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017
 - B- Procès-verbal de l'ajournement tenu le 5 octobre 2017
- 0-4 Période de questions
- 0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'octobre 2017
- 0-6 Nomination d'un maire suppléant
- 0-7 Nomination d'un substitut au conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
- 0-8 Nomination d'un substitut au sein de la Corporation du parc régional du lac des 31 Milles

- 0-9 Nomination d'un représentant au sein de la SAGE du bassin versant du lac des Trente-et-Un Milles
- 0-10 Nomination d'un représentant au sein de la RIAM Haute-Gatineau

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2017
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'octobre 2017
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 octobre 2017
- 100-7 Planification budgétaire 2018 - Calendrier
- 100-8 Demande de versement des subventions accordées – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Chemins de la Rivière-Gatineau Sud et Paul
- 100-9 Signature des documents municipaux et effets bancaires
- 100-10 Période de questions
- 100-11 Création d'un comité – Établissement d'une politique salariale - Employés

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
 - A- Rapport annuel d'activités pour l'année 2017 – An 6
- 200-3 Période de questions

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Fin de la période d'emploi – Employés saisonniers
- 300-3 Période de questions

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Période de questions

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'octobre 2017
600-3 Période de questions

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Patinoire 2017-2018
700-2 Club de ski et planche de la Vallée-de-la-Gatineau - Saison 2018
700-3 Période de questions

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Coopérative de solidarité de Bouchette – Prix de reconnaissance régionale

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017

M.B. 2017-11-13-304

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Procès-verbal de l'ajournement tenu le 5 octobre 2017

M.B. 2017-11-13-305

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'ajournement tenu le 5 octobre 2017, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de questions

Des félicitations sont mentionnées en ce qui concerne :

- L'élection des nouveaux élus et le conseiller sortant
- L'équipe des travaux publics
- La direction générale et l'administration municipale.

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'octobre 2017

Le maire mentionne brièvement les rencontres auxquelles il a participé depuis son élection.

0-6 Nomination d'un maire suppléant

M.B. 2017-11-13-306

Considérant l'article 116 du Code municipal du Québec;

Considérant qu'en vertu de cet article, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant. Lequel en l'absence du maire remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés;

Considérant la recommandation formulée par le maire;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de nommer Ariane Matteau comme maire suppléante.

Adoptée à l'unanimité

0-7 Nomination d'un substitut au conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

M.B. 2017-11-13-307

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu que le conseil de la municipalité de Bouchette désigne la conseillère Ariane Matteau à titre de substitut du maire au sein du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

0-8 Nomination d'un représentant au sein de la Corporation du parc régional du lac des 31 Milles

M.B. 2017-11-13-308

Considérant la résolution M.B. 2016-07-04-173 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 4 juillet 2016;

Considérant la tenue des élections générales municipales le 5 novembre 2017;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu de modifier les représentants de la municipalité de Bouchette au sein du conseil d'administration de la Corporation du parc régional du lac des 31 Milles comme suit : le maire, Gilles Bastien, et la directrice générale, Claudia Lacroix seront les représentants de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

0-9 Nomination d'un représentant au sein de la SAGE du bassin versant du lac des Trente-et-Un Milles

M.B. 2017-11-13-309

Considérant la résolution M.B. 2013-12-02-317 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 2 décembre 2013;

Considérant la tenue des élections générales municipales le 5 novembre 2017;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de modifier le représentant de la municipalité de Bouchette au sein du conseil d'administration de l'organisme SAGE – Société d'aménagement et de gestion environnementale du bassin versant du lac des Trente-et-Un-Milles et de nommer le maire, Gilles Bastien, comme représentant de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

0-10 Nomination d'un représentant au sein de la RIAM Haute-Gatineau

M.B. 2017-11-13-310

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de désigner le conseiller au siège numéro 1, Michel Lamoureux, comme représentant de la municipalité de Bouchette au sein du conseil d'administration de la RIAM Haute-Gatineau. Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, sera son substitut.

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2017-11-13-311

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 31 octobre 2017, pour un montant total de 11697.83\$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 **Suivi budgétaire du projet de voirie 2017**

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 31 octobre 2017 est déposé pour information aux membres du conseil.

Projet de voirie 2017 – Virement de crédits

M.B. 2017-11-13-312

Considérant que le solde disponible inscrit au suivi budgétaire du projet de voirie en date du 31 octobre 2017 est déficitaire pour un montant de 11 365\$;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de procéder à un virement de crédits au montant de 12000\$ en provenance du poste budgétaire « Revenus – Droits de mutation » (01-233-12-000).

Adoptée à l'unanimité

100-4 **Approbation de la liste des virements de crédits**

100-5 **Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'octobre 2017**

M.B. 2017-11-13-313

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois d'octobre 2017 pour un montant total de 125 437.55 \$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 **Approbation de la liste des comptes à payer au 31 octobre 2017**

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement du fournisseur « SAUM35 ».

M.B. 2017-11-13-314

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 octobre 2017 pour un montant de 146 124.12 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, reprend son siège à la table du conseil.

100-7 **Planification budgétaire 2018 - Calendrier**

M.B. 2017-11-13-315

Considérant l'article 954 du Code municipal du Québec;

Considérant que normalement la période d'adoption du budget d'un prochain exercice financier se termine le 31 décembre de l'année en cours;

Considérant que lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, la période d'adoption du budget pour le prochain exercice financier est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu que la municipalité de Bouchette utilisera la prolongation permise par le Code municipal du Québec pour l'adoption du budget du prochain exercice financier et que les membres du conseil prévoient adopter le budget 2018 pendant le mois de janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Demande de versement des subventions accordées – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Chemins de la Rivière-Gatineau Sud et Paul

M.B. 2017-11-13-316

Considérant la résolution M.B. 2017-02-06-027 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2017, demandant une subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) et ce, pour les travaux de réfection du tablier du pont et d'une section du chemin Paul;

Considérant la résolution M.B. 2017-03-13-078 adoptée lors de la séance extraordinaire tenue le 13 mars 2017, modifiant la résolution M.B. 2017-02-06-027 et demandant une subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) et ce, pour des travaux de réfection de sections du chemin Paul et du chemin de la Rivière-Gatineau sud;

Considérant que le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, monsieur Laurent Lessard, suite à une recommandation de notre députée madame Stéphanie Vallée, nous a informé en août 2017 qu'il accordait à la municipalité de Bouchette, une contribution financière maximale de 32 417\$ pour les travaux d'amélioration des chemins de la Rivière-Gatineau Sud et Paul;

Considérant que le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, monsieur Laurent Lessard, nous a informé en septembre 2017 qu'il accordait à la municipalité de Bouchette, une contribution financière maximale de 75 000\$, échelonnée sur trois années budgétaires (30 000\$ - 2017-2018, 30 000\$ - 2018-2019 et 15 000\$ - 2019-2020), pour les travaux d'amélioration des chemins de la Rivière-Gatineau Sud et Paul;

Considérant la résolution M.B. 2017-07-31-302 adoptée lors de la séance extraordinaire de conseil tenue le 31 juillet 2017 et mandatant la directrice générale en collaboration avec le directeur des travaux publics pour obtenir des estimés pour les travaux sur le chemin de la Rivière-Gatineau Sud et stipulant qu'il est aussi résolu de retenir les services du service de génie municipal de la MRCVG afin de procéder à la préparation des plans et devis pour des travaux d'asphalte à être exécutés sur le chemin Paul;

Considérant la résolution M.B. 2017-08-31-226 adoptée lors de la séance extraordinaire de conseil tenue le 31 août 2017 et mandatant la directrice générale pour retenir les services d'une entreprise spécialisée en dynamitage pour des travaux sur le chemin de la Rivière-Gatineau Sud;

Considérant la résolution M.B. 2017-09-06-236 adoptée lors de la séance extraordinaire de conseil tenue le 6 septembre 2017 et mandatant la directrice générale pour retenir les services d'un entrepreneur propriétaire d'une pelle hydraulique disponible pour exécuter des travaux reliés au dynamitage;

Considérant les résolutions M.B. 2017-09-18-261 et M.B. 2017-09-18-262 adoptées lors de la séance extraordinaire de conseil tenue le 18 septembre 2017 donnant suite aux recommandations formulées par le comité de voirie et autorisant les travaux à être réalisés sur le chemin de la Rivière-Gatineau Sud;

Considérant que les membres du conseil approuvent les dépenses pour les travaux exécutés en 2017 sur les chemins de la Rivière-Gatineau Sud et Paul pour un montant maximal subventionné de 107 417\$;

Considérant que les dépenses exécutées en 2017 sur le chemin de la Rivière-Gatineau Sud se chiffrent à environ 85 000\$;

Considérant que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin concerné dont la gestion incombe à la municipalité;

Considérant que le dossier de vérification relativement à cette subvention a été constitué par la directrice générale;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale, Claudia Lacroix, pour compléter les demandes de versement des subventions relatives à l'amélioration du réseau routier municipal, soit le chemin de la Rivière-Gatineau Sud, pour les travaux qui ont été exécutés en 2017.

Adoptée à l'unanimité

100-9 Signature des documents municipaux et effets bancaires

M.B. 2017-11-13-317

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'autoriser le maire Gilles Bastien et la directrice générale Claudia Lacroix, à signer pour et au nom de la municipalité de Bouchette, les documents municipaux et effets bancaires. En l'absence du maire, la maire suppléante, Ariane Matteau, est autorisée à signer et en l'absence de la directrice générale, son adjointe, Raymonde Tremblay, est autorisée à signer.

Adoptée à l'unanimité

100-10 Période de questions

100-11 Création d'un comité – Établissement d'une politique salariale – Employés

M.B. 2017-11-13-318

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu que les membres du conseil sont en accord à procéder à la création d'un

comité en vue d'établir une politique salariale pour les employés municipaux de même que pour les élus municipaux.

Adoptée à l'unanimité

100-12 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Prévisions budgétaires
- Support de la MRCVG

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois d'octobre 2017.

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

A- Rapport annuel d'activités pour l'année 2017- An 6

M.B. 2017-11-13-319

Considérant que conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie : « *Toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application des mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, un rapport d'activité* »;

Considérant que le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Richard Carle, a déposé le rapport annuel pour l'année 2017 pour adoption par le conseil;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu :

Que ce conseil a pris connaissance du rapport annuel du plan local de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la municipalité de Bouchette pour l'année 2017 et l'adopte tel que déposé;

Qu'une copie de la présente résolution accompagnée du rapport annuel soit transmise à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

200-3 Période de questions

Aucune question n'est posée.

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

--	--

300-1 Rapport du directeur des travaux publics

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois d'octobre 2017.

300-2 Fin de la période d'emploi - Employés saisonniers

M.B. 2017-11-13-320

Considérant que la période hivernale arrivera prochainement;

Considérant que durant la période hivernale, les services des employés des travaux publics ne sont pas requis à moins de situations d'urgence;

Considérant que les travaux en voirie tirent à leur fin;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu de libérer pour la saison hivernale les employés saisonniers des travaux publics dès que les derniers travaux automnaux seront exécutés ou dès que la température ne permettra plus l'exécution de travaux de voirie.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Des travaux dans la salle municipale seront exécutés par certains employés disponibles.

300-3 Période de questions

Des félicitations sont mentionnées en ce qui concerne :

- L'équipe des travaux publics
- L'entrepreneur en entretien des chemins.

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

Note au procès-verbal

Il est discuté de former un comité technique afin de regarder la faisabilité du prolongement des réseaux municipaux, aqueduc et égout.

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

400-3 Écocentre et site des lagunes

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

400-5 Période de questions

Aucune question n'est posée.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

M.B. 2017-11-13-321

Considérant le règlement numéro 166, règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme;

Considérant que ce comité est constitué entre autres, par deux membres du conseil municipal;

Considérant les résultats des dernières élections générales municipales;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de nommer les deux conseillères suivantes, Monique Pelletier et Ariane Matteau, au sein du comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'octobre 2017

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois d'octobre 2017 sont déposées.

600-3 Période de questions

Des questions sont posées en ce qui concerne la demande du propriétaire du 158 chemin de la Carpe relativement à une permission d'exécuter des travaux sur le chemin de la Carpe.

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Patinoire 2017-2018

M.B. 2017-11-13-322

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres

public pour le contrat de patinoire 2017-2018 et ce, pour la surveillance, la confection (de la glace) et l'entretien de la patinoire en utilisant sensiblement le même devis que l'an passé.

Adoptée à l'unanimité

700-2 Club de ski et planche de la Vallée-de-la-Gatineau - Saison 2018

M.B. 2017-11-13-323

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de participer au financement du coût de transport collectif du programme du « Club de ski et planche de la Vallée-de-la-Gatineau ». Cette participation signifie que la municipalité défrayera la part de la municipalité pour le transport collectif, soit la somme de 70\$ par enfant de Bouchette qui s'inscrit au programme. De plus, encore cette année (2018), la municipalité défrayera aussi la part des parents pour le transport, soit 70\$. Il sera demandé aux parents de déposer à la municipalité un chèque au montant de 140\$ pour le transport et ce dépôt sera remis par la suite aux parents avec des preuves que l'enfant a participé à au moins 5 dimanches sur les 8 dimanches prévus pour cette activité.

Adoptée à l'unanimité

700-3 Période de questions

Des questions sont posées en ce qui concerne le sujet suivant :

- Prévisions budgétaires – Projets visant le Centre Quatre Saisons

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 CISSSO - CLSC de Gracefield – Demande de support financier

M.B. 2017-11-13-324

Considérant la demande de support financier reçue d'une agente en santé et services sociaux du CLSC de Gracefield;

Considérant que cette demande concerne l'organisation du « Dîner de Noël » des personnes âgées;

Considérant que ce dîner de Noël est accessible entre autre aux personnes âgées de Bouchette;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de répondre positivement à la demande déposée et de contribuer pour la somme de 100\$ à cette activité du CLSC de Gracefield. Cette dépense sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

800-2 Association troisième âge de Bouchette – Information peinture du local

M.B. 2017-11-13-325

Considérant la demande reçue de la secrétaire trésorière de l'association du troisième âge de Bouchette, madame Suzanne Poirier;

Considérant que cette demande concerne des travaux de peinture du local loué et utilisé par l'organisme, local situé à l'intérieur du Centre municipal;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu que la municipalité collabore à l'exécution des travaux et à l'achat de la peinture. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien centre municipal » (02-702-20-529).

Adoptée à l'unanimité

800-3 Demande de soutien financier – Cours de musique

Note au procès-verbal

Cette demande est référée pour étude lors d'un prochain atelier de travail.

800-4 Opération Nez rouge – Demande de contribution financière

M.B. 2017-11-13-326

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu de remettre la somme de 100\$ comme contribution de la municipalité de Bouchette pour l'organisation de ce service qu'est l'Opération Nez rouge dans la région. Cette dépense sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

800-4 Période de questions

Aucune question n'est posée.

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Coopérative de solidarité de Bouchette – Prix de reconnaissance régionale

M.B. 2017-11-13-327

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de féliciter les administrateurs et les membres de la Coopérative de solidarité de Bouchette, suite au mérite reçu de la Fondation pour le développement des coopératives en Outaouais, soit le prix Maurice-Marcotte qui reconnaît l'excellence des coopératives émergentes et leur apport au niveau socioéconomique des communautés où elles sont situées. Félicitations pour ce prix!

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Règlement modificateur pour puits
- Dérogation mineure
- Félicitations élections et engagement
- Ordre du jour
- Cueillette des déchets sur chemins privés

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2017-11-13-328

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 20h.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière